

Compte rendu du conseil d'école

1. Présentation des membres du conseil d'école

Présents : Delphine Paumier (PS/MS), Marie Anne Lasmarrigues (MS), Rachida Hijbe (GS), Sophie Dauphin (GS), Sarah Cahoreau (PS et directrice), Mélanie Pero (PS) et Esther Maigne (PS), Christine Rangeon (psychologue scolaire), M. Teullé (Responsable du service l'enseignement), Mme Chabot (DDEN), Marie Charlotte Cirrier, Maud Besançon, Fanny Favro, Phanie Rioux et Laurence Catté.

Absents excusés : Thomas Jutigny (PS/MS), Stéphanie Borel (PS), Mr Franchi, Mme Le Maire, Rkia Ilahi et Mme Bourgeois.

2. Résultats élections

- 116 votants sur 338 inscrits
- 77 voix pour la liste de parents indépendants soit 5 sièges au conseil d'école
- 39 voix pour la liste de la PEEP soit 2 sièges au conseil d'école

3. La structure et les effectifs de l'école

Contexte

- Nouveauté rentrée scolaire 2012 : l'ouverture d'une classe et du centre de loisirs pour les mercredis et les petites vacances scolaires

Effectifs élèves : Total de 183 élèves

- Classe 1 : Grande Section, 26 élèves :
- Classe 2 : Grande Section, 25 élèves,
- Classe 3 : Petit / Moyens, 26 élèves
- Classe 4 : Petit/ Moyens, 27 élèves
- Classe 5 : Moyen, 27 élèves
- Classe 6 : Petite Section 26 élèves
- Classe 7 : Petite section 26 élèves

L'ouverture d'une nouvelle classe en lieu et place de la salle de danse / dortoir a nécessité les ajustements suivants :

- Bibliothèque transformée en salle de danse, de dortoir et d'usage du TNI (tableau numérique interactif)
- La salle du RASED (ALGEGO à l'extérieur de l'école) est dorénavant à la disposition du centre de loisirs, de la Garderie et de l'école
- Dorénavant, la motricité s'effectue dans le préau et/ou dans la salle de danse
- La sieste de la classe 6 se fait dans la classe et nécessite la surélévation des meubles pour pouvoir mettre les matelas par terre
- Les séances de danse et de musique sont maintenant organisées dans le préau et/ou dans les classes
- La salle de garderie a une double fonction : réfectoire + garderie
- Suppression de la bibliothèque

Alternatives de la suppression de la bibliothèque

- Le représentant de la Mairie indique que des discussions sont en cours avec le responsable des bibliothèques afin de permettre aux maternelles de bénéficier des bibliothèques élémentaires, notamment celle de l'école Benoît Malon Elémentaire.
- La directrice de l'école maternelle Benoît Malon travaille avec la bibliothécaire de l'école élémentaire Benoît Malon afin d'identifier des créneaux permettant prioritairement aux grandes sections d'avoir accès à des livres et d'établir un premier contact avec l'élémentaire.
- Un transfert d'une partie des livres de la maternelle vers l'élémentaire sera nécessaire afin d'avoir du matériel adapté pour les élèves de maternelle. A ce sujet, le marquage des livres de maternelle est envisagé afin de permettre leur rapatriement futur si besoin.

Personnel communal

- Temps classes : 4 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle : les aides enseignants) et 3 agents (ex. : entretien des classes) : l'équipe est complète.
- Temps cantine : 13 agents et/ou animateurs sur 14. La mairie travaille à la recherche d'une ressource pour compléter l'équipe.
- Temps de garderie : l'équipe est complète.

QUESTIONS ET PREOCCUPATIONS DES PARENTS

- Nous sommes très inquiets quant au bien-être et à la sécurité de nos enfants. Tel que précisé par la directrice, l'école a atteint son maximum d'accueil. Est-il possible :
 - de redescendre à 6 classes l'an prochain ?
 - y a-t-il un projet de nouvelle carte scolaire ?
 - quel sera l'impact des nombreuses constructions proches de l'école sur les effectifs ?
 - un basculement sur les autres écoles est-il possible (ex. : Parmentier) ?

Réponse du représentant de la Mairie :

- A l'heure actuelle pour la rentrée 2013, il n'envisage pas d'augmentation significative des effectifs d'élèves.
- L'inspectrice a été rencontrée. Une concertation avec Mr Rivalin (Inspecteur Education Nationale sur le deuxième secteur de Puteaux) sur les prévisions d'effectifs doit être menée afin d'effectuer des aménagements de la carte scolaire.
- Ce travail est en cours et les parents d'élèves ont demandé que ces conclusions soient présentées lors du deuxième conseil d'école (21 janvier 2013), ce que le représentant de la mairie a accepté de faire.

4. Les projets pédagogiques

Médiathèque

- 2 séances pour les GS
- 1 fois pour les MS et les classes MS/PS
- pas d'accueil pour les classes de petite section

QUESTIONS ET PREOCCUPATIONS DES PARENTS

- Pourquoi le nombre de séances a-t-il été réduit par rapport à l'an dernier ?

Réponse du représentant de la Mairie :

- L'ouverture de la médiathèque le dimanche a amené la Mairie à réduire l'accès aux écoles. Le représentant souligne que l'accès aux bibliothèques élémentaires peut se substituer à ces séances.

Réponse des parents d'élèves et des enseignants :

- L'accès des bibliothèques complète le besoin, mais ne le remplace pas puisque les séances à la médiathèque sont animées par une excellente intervenante dans un cadre adapté à la découverte de la lecture.

Ludothèque

- 5 séances en ludothèque ont été affectées à la classe 1 en grande section
- L'enseignante a donné un retour positif quant à la structure et l'accueil des enfants par les ludothécaires.

Piscine

- Toutes les classes vont à la piscine cette année. Pour information, 2 maîtres-nageurs sont dans l'eau avec les enfants accompagnés de l'enseignant.
- Un créneau a été partagé entre deux classes (les deux classes de PS/MS) pour que tous les enfants puissent avoir accès.
- RAPPEL : l'aide des parents est indispensable pour accompagner les enseignants. En l'absence d'un nombre suffisant de parents, les sorties seront annulées.
- Les enseignants font remarquer que les travaux de réfection effectués à la piscine ont généré un niveau sonore plus élevé. La mairie cherche des solutions.

Naturoscope

- Visite par les grandes et moyennes sections le 7 décembre dans le cadre de l'animation sur le loup.
- D'autres demandes sont en cours pour janvier

Anglais

- Début des séances en novembre pour les moyennes sections et en janvier pour les petits.
- RAPPEL du représentant de la mairie : ces cours ne sont pas dans les programmes de l'éducation nationale. Les enseignants habilités peuvent donner les cours eux-mêmes.

Danse et Musique

- Les séances ont lieu 1 fois par semaine en alternance.
- 5 classes sont prises en charge : les grandes et moyennes sections + les classes double-niveau
- Pour une classe (MS), il manque le professeur de chant qui est en cours de recrutement par le conservatoire.

Subvention d'un projet pédagogique par la PEEP

- Dossier à rendre en Décembre

5. Rythme scolaire

Le représentant de la mairie a souhaité un vote des parents quant à la modification du rythme scolaire. Pour rappel, le gouvernement veut instaurer un nouveau rythme, incluant une modification du temps passé à l'école (une durée quotidienne plus courte et une demi-journée de plus)

Les parents de la liste indépendante ont précisé :

- ne pas avoir été informés au préalable de ce vote ;
- souhaiter des informations supplémentaires du gouvernement et de la position de la Mairie ;
- la nécessité de consulter les parents d'élèves qu'ils représentent afin de donner une position partagée par le plus grand nombre.

Le positionnement de la PEEP est le maintien de la semaine de 4 jours en l'état actuel.

Etant donné les circonstances, aucun vote n'a été réalisé.

6. Les questions des parents

QUESTION : Où en est la mairie quant à la demande des parents de systématiser le soutien des ATSEM pour les moyens et les grands ?

Réponse du représentant de la mairie

Il n'y aura pas d'ATSEM pour les moyennes & Grande Section. La difficulté de la Mairie est liée au recrutement d'ATSEM qui doivent avoir le CAP petite enfance et préfèrent travailler en crèche. Mr Franchi devrait exposer un projet d'école pilote sur une aide possible pour les moyennes sections lors du 2^{ème} conseil d'école. Par ailleurs, la ville propose plusieurs activités aux enfants (ex. : ludothèque, cours d'anglais, musique).

Intervention des représentants des parents d'élèves de la liste indépendante

Les représentants des parents d'élèves précisent que ce point est prioritaire pour eux et qu'à choisir entre des activités proposées et la mise en place systématique d'ATSEM, ils choisissent la création de postes ATSEM.

L'équipe enseignante soutient cette demande d'ATSEM dans toutes les classes.

QUESTION : Serait-il possible de créer une pergola permettant aux parents de laisser les poussettes à l'école pour compenser l'espace dédié perdu dans le bureau de la gardienne ?

Réponse du représentant de la mairie

- La demande sera remontée.

INFORMATION DE LA PEEP : Le concours d'Art plastique de la PEEP est à nouveau organisé cette année. La date et le règlement seront communiqués ultérieurement.

7. L'aide personnalisée

Elle est organisée sur 4 jours (4X30minutes).

Début pour les petites sections à partir de Novembre.

8. Présentation du RASED

Présentation par Christine Rangeon :

- Intervention du RASED sur le secteur de Puteaux : La psychologue travaille avec 2 maîtres G et 2 maîtres E pour l'ensemble du secteur (7 postes ont été supprimés). Intervention de la PS au CM2. Le maître E intervient en GS, CP, CE1 (second cycle), le maître G intervient exceptionnellement en MS.
- les facteurs qui génèrent l'intervention du RASED : Le comportement de l'enfant en classe ou des difficultés importantes en plus du soutien apporté par l'enseignant.
- Mise en œuvre : A la demande des enseignants ; les intervenants reçoivent les enfants après avoir rencontré les parents. En maternelle, une observation peut avoir lieu en classe avec l'enseignant ou un bilan psychologique peut-être effectué.

Le RASED peut intervenir en cas de besoin de scolarité spécifique ou orienter les familles vers des centres de soin ou vers des spécialistes (psychomotricien, ergothérapeute,...).

- Local du RASED dans l'école maternelle B Malon

Le local réservé au RASED était l'ALGECO. Suite à l'ouverture de la 7^{ème} classe et de l'accueil de loisirs, il a été demandé au RASED de partager ce lieu. Dans ce contexte et dans la mesure où les enfants ont besoin d'un lieu neutre, les intervenants du RASED iront soit à l'école élémentaire B Malon dans des salles disponibles ou dans l'ALGECO.

9. Le PPMS

L'exercice aura lieu le lundi 25 février à 9 heures, deux parents d'élèves seront présents afin d'observer le déroulement et pourront relever les difficultés qui se seront présentées afin d'améliorer la procédure.

10. Le bilan de la coopérative

- La coopérative permet de financer partiellement les sorties, achats de matériel
- Report à Nouveau : 2330 Euros
- Appel de coopérative effectuée à la rentrée: Collecte de 600 euros sur les 7 classes
- Répartition des dépenses :
 - Cotisation assurance et régie d'avance octroyés à chaque classe
 - 150 euros pour l'ouverture de classe (MS)
 - Participation aux projets pédagogiques de l'école
- Solde à fin novembre : 1500 euros

QUESTION ET PREOCCUPATION DES PARENTS : Est-ce que les comptes sont validés par les parents ?

Réponse de Mme Hijbe :

Si les parents en font la demande, les comptes peuvent être validés par un parent. A ce jour, pas de validation des parents, il sera possible de le faire en fin d'année.

11. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé par le conseil d'école à l'unanimité.

12. Le calendrier de l'année 2012 / 2013

- Prochain Conseil d'école lundi 21 janvier
- Remise des livrets entre le 21 et 26 janvier (sauf PS). Projet de document d'observation pour les PS à l'initiative de l'équipe enseignante.
- Pas d'accueil individualisé en février mais porte ouverte le 2 février.
- Mardi 28 mai : Spectacle au théâtre de Puteaux : thème des 5 continents
- 2^{ème} remise des livrets entre le 17 et le 22 juin avec un accueil individualisé.

Heure de clôture 19h10.

Signature de la directrice

Signatures des parents d'élèves